

Entrée en 2^{nde}, 1^{ère}, Tale

NOTICE TECHNIQUE

Inscription / Réinscription Rentrée 2024

Pour tous, vous trouverez dans votre espace « DOCUMENTS (Administratif) » de Ecole Directe une fiche récapitulative des informations administratives et pédagogiques en notre possession. **Uniquement en cas de correction**, merci de nous la renvoyer par la messagerie ecole directe au contact « AU SECRETARIAT ELEVES LYCEES ».

En fonction de votre situation, référez-vous aux informations ci-dessous :

1 Cette année Mon ENFANT est scolarisé	En 3 ^{ème}	Dans un lycée en Hauts-de-France	Dans un lycée hors Hauts-de-France	Au lycée Sacré-Cœur
2 A la prochaine rentrée mon enfant intègre :	2 ^{nde} GT 2 ^{nde} Pro	2 ^{nde} , 1 ^{ère} ou Term. Générale Technologique Professionnelle	2 ^{nde} , 1 ^{ère} ou Term. Générale, Technologique Professionnelle	2 ^{nde} , 1 ^{ère} ou Term. Générale Technologique Professionnelle
3 Je dois ...				
...fournir la photocopie du bulletin du dernier trimestre ou de la fiche de suivi et d'orientation	oui avant le 9 juillet	oui avant le 9 juillet	oui avant le 9 juillet	non
...me connecter sur https://generation.hautsdefrance.fr/ pour obtenir ma carte obligatoire pour la rentrée. (1)	oui	Uniquement si vous n'avez plus de carte	oui	Uniquement si vous n'avez plus de carte
...fournir une photocopie de ma carte « génération #HDF » actuelle (RECTO)	non	oui	non	non
...me connecter sur www.arbs.com pour réserver ma collection de livres (2)	oui	oui	oui	oui

INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Transport scolaire HDF :

➤ <https://transports.hautsdefrance.fr/transport-scolaire/somme/inscription/>

Transport urbain AMETIS :

➤ Voir Formulaire d'abonnement – 18 ans ou Formulaire d'abonnement 18-25 ans

(1) Carte « génération #HDF » :

La carte Génération #HDF sera valable pendant toute la durée de votre scolarité et sera rechargée chaque année pour les aides pluriannuelles. En cas de perte ou de vol, vous devrez faire une déclaration dans votre espace personnel sur le site <https://generation.hautsdefrance.fr/> et participer à hauteur de 5 euros à la fabrication d'une nouvelle carte.

(2) ARBS : En lien avec le lycée Sacré-Cœur, l'ARBS (Association Rotarienne de Bibliothèque Scolaire) propose aux élèves une formule d'achat des ouvrages scolaires. Dès la mi juin les familles faisant ce choix s'inscrivent à l'ARBS directement sur le site internet www.arbs.com. Avant la rentrée scolaire (date précise dans le document « Date et information de rentrée »), chaque élève reçoit sa collection de livres à condition de présenter carte génération #HDF et d'avoir réglé le solde entre le coût de la location et le montant porté sur la carte. L'établissement ne peut être tenu pour responsable d'un éventuel dysfonctionnement de l'ARBS ou d'un fournisseur en manuels scolaires. Les familles qui ne souhaitent pas bénéficier des services de l'ARBS se procurent la collection complète des ouvrages scolaires par leurs propres moyens.